



Prix professionnel Poésie

APPEL A CANDIDATURES



En partenariat avec

« *donc la vie dans les poèmes* » Bernard Chambaz

La Conférence des directeurs d'IUFM et le Printemps des Poètes, manifestation nationale, proposent un **prix professionnel poésie**.

Ce prix s'adresse aux **professeurs stagiaires** (professeur des écoles, professeur des lycées et collèges, professeur des lycées professionnels) inscrits en 2^e année d'IUFM réalisant un document consacré à **l'appropriation de la poésie contemporaine à l'école primaire, au collège ou au lycée** durant l'année scolaire **2009-2010**

Le document peut prendre la forme d'un mémoire, d'un compte-rendu d'expériences, d'un site web, etc.

Le Prix

Un séjour d'études de 4 jours dans un pays européen sera offert au lauréat

Le Jury

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de poètes, enseignants et documentalistes, sous la présidence de Jean-Pierre Siméon, directeur artistique du Printemps des Poètes et professeur en IUFM.

Les participants à ce prix s'engagent à accepter la mise en ligne de leur écrit sur le site du Printemps des Poètes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier devra comprendre :

- * Un exemplaire de l'écrit professionnel au format papier et un exemplaire informatique
- * Une fiche signalétique regroupant :
 - Les coordonnées du centre IUFM (nom, adresse postale, téléphone, mail) et celles du formateur ayant accompagné le projet
 - Les coordonnées du stagiaire ainsi qu'une adresse où le candidat peut être joint au dernier trimestre 2010
 - Un court CV présentant le parcours universitaire et professionnel du professeur stagiaire
 - Un intitulé et un résumé de l'écrit professionnel de 5 lignes

Délai

Le dossier de candidature doit être envoyé au directeur de l'IUFM qui le transmettra, selon une procédure qu'il aura définie au sein de son institut, avant **le 30 juin 2010** à Célia Galice – Le Printemps des Poètes, 6 rue du Tage, 75013 Paris, 01 53 80 42 50, c.galice@printempsdespoetes.com, www.printempsdespoetes.com